

Mercredi 28 mai :

**« Un représentant du ministre recevra les délégations présentes
accompagnées par le secrétaire général de la FNEC FP-FO. »**

(cabinet du ministre)

Rendez-vous à 14h au métro Solférino

La FNEC FP FO a participé à la réunion des Fédérations syndicales de l'Éducation nationale du 19 mai et y a renouvelé sa proposition d'un appel commun de toutes les organisations à la grève nationale de toutes les catégories de personnels de l'Éducation nationale, à la grève sur les revendications pour obtenir satisfaction. Elle n'a pu s'associer à l'initiative d'une nouvelle manifestation le samedi 24 mai

Y a-t-il désormais une autre issue que la grève pour obtenir satisfaction en réponse à la fin de non-recevoir du ministre qui, non seulement ne répond à aucune des revendications en matière de fermeture de postes ou de défense des garanties statutaires, mais rajoute une provocation en annonçant un projet de loi sur le service minimum d'accueil, c'est à dire la remise en cause du droit de grève ?

La FNEC FP-FO soutient la décision des 450 instituteurs le 15 mai en assemblée générale à Nantes de reconduire la grève pour l'abandon des projets Darcos et la création des postes nécessaires !

La FNEC FP-FO soutient la décision des enseignants de Haute Loire de désigner leurs délégués, avec leurs organisations syndicales, pour se rendre le 28 mai au ministère de l'Éducation nationale déposer et chercher des réponses à leurs revendications. La FNEC FP-FO soutient la décision des professeurs des écoles des Landes décidant eux aussi d'aller en délégation au ministère le 28 mai !

La FNEC FP-FO appelle les enseignants et tous les personnels de l'Éducation nationale à se réunir en assemblées générales et prendre à tous les niveaux les décisions qu'appelle la situation en direction du ministre de l'Éducation nationale. Elle appelle ces assemblées à désigner leurs délégués pour aller aussi au ministère le 28 mai avec les délégations de Haute Loire et des Landes demandant à être reçues le 28 mai au ministère pour y présenter leurs revendications.

Il faudra bien que le ministre nous entende !

La FNEC FP-FO intervient auprès du ministre afin que les délégations soient reçues le 28 mai.

(Extraits du communiqué du 20 mai.)

(« les organisations syndicales qui en font la demande seront reçues » a confirmé le représentant du ministre à la demande de FO au Conseil supérieur de l'éducation réuni le 22 mai.)

**Merci aux délégations de se faire connaître auprès du secrétariat de la FNEC FP-FO.
Faire suivre également motions et messages de soutien.**

Montreuil le 23 mai 2008.